

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE
RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LE JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2020 A HEYRIEUX – SIEGE CC CND

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	36	30	34

L'an 2020, le jeudi 1^{er} octobre, à 19h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord-Dauphiné, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes à Heyrieux, sous la présidence de René PORRETTA.

Date de convocation : vendredi 25 septembre 2020

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : André QUEMIN (Bonnefamille) ; Fabien BICHET, Monique DELAY, Pierre-Louis ORELLE (Charantonay) ; Laurence MUCCIARELLI, Alain NEPLE, Christian REY, Alexandra THOMAS (Diémoz) ; Christine FASSINOT (Grenay) ; Daniel ANGONIN, Martine CHASTAGNARET, Valérie GENDRIN, Christine NOWAK, Michel REVEYRAND, Patrick ROSET (Heyrieux) ; René PORRETTA, Maryline TASCOTTI (Oytier Saint Oblas) ; Véronique CHARDON, Bernard COCHARD (Roche) ; Isabelle BOUQUET, Patrick CASTAING, Brigitte GROIX, Valérie MICHON FRACHON, Joël TERRY (Saint Georges d'Espéranche) ; Michel CARLES, Murielle MUSTI, Régis ROUSSEL (Saint Just Chaleyssin) ; Vanessa DEVAUX, HIRTH Ludovic, Bernard JULLIEN, (Valencin).

Absents : Alain CAUQUIL, Julie GASS, Albert POTIN-GIRERD, Isabelle HUGOU, Robert PARISET, Aurélie VERNAY

Procurations : Julie GASS à André QUEMIN
Albert POTIN-GIRERD à Michel REVEYRAND
Isabelle HUGOU à Murielle MUSTI
Robert PARISET à Christine FASSINOT

1. COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/07/2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 23 juillet 2020.

2. DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT

Le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** des décisions suivantes, prises par le Président conformément :
 - o aux délégations qui lui ont été accordées par le conseil communautaire,

DECISION – n° 20/011 – PRET N°05842457 DE LA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES - REMBOURSEMENT ANTICIPE N°3

Comme le prévoit le contrat, et suite à la vente de parcelles au sein de la ZAE Alouette, un troisième remboursement anticipé du prêt N° 05842457 est effectué auprès de la BANQUE POPULAIRE Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 130 000 €, à partir de l'échéance du 18 septembre 2020.

DECISION – n° 20/012 – AVENANT N° 2 AU BAIL DE LOCATION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE D'HEYRIEUX

A compter du 15 mai 2020, et en respect de la clause de révision triennale du loyer, le montant annuel de la location est porté à CENT SOIXANTE- HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS (168 500 €) au lieu de 166 749 €. Toutes les autres clauses et conditions du bail du 19 mai 2015 demeurent en vigueur.

DECISION – n° 20/013 – AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC IDIADA AUTOMOTIVE TECHNOLOGY SARL

La remise d'une clé supplémentaire est conditionnée par le versement d'une caution d'un montant de cent euros (100 €) comme stipulé à l'article 5 de la convention d'occupation précaire ; les autres dispositions de la convention initiale du 24 avril 2018 restent inchangées.

DECISION – n° 20/014 – ALSH PERISCOLAIRE DES MERCREDIS – PROLONGATION DE LA DELEGATION DE GESTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 AVEC LES COMMUNES DE BONNEFAMILLE, CHARANTONNAY, ROCHE, ST GEORGES D'ESPERANCHE ET SAINT JUST CHALEYSSIN

Pour permettre un temps d'analyse par les différentes commissions de travail, en vue d'une décision par les nouvelles assemblées délibérantes pour la rentrée 2021, les conventions de gestion pour l'année scolaire 2020/2021 sont prolongées.

DECISION – n° 20/015 – COMMERCIALISATION DU LOT 5 ZAE ALOUETTE A LA SCI DANALIS

Dans le cadre d'une promesse unilatérale de vente, la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné confère à la société SCI DANALIS, la faculté d'acquérir pour un montant de 152 880 € HT (Cent cinquante-deux mille huit cent quatre-vingt euros hors taxes) les biens ci-dessous identifiés :

Lot	Section	N° parcelle	Surface
5	A	1422	3 120 m ²

DECISION – n° 20/016 – ALIENATION DE MATERIEL

Au vu du résultat des offres reçues, deux toboggans d'occasion, pour enfants de plus de 2 ans (modèle Ludens-marque : Kompan), sont cédés à la Commune d'Heyrieux sise place Paul Doumer à Heyrieux (38540) pour un montant de 2 600 €.

3. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) – ELECTION DES MEMBRES

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la liste de candidature déposée au siège de la Communauté de Communes,
- DE PROCEDER à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

4. COMMISSION PERMANENTE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) – ELECTION DES MEMBRES

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la liste de candidature déposée au siège de la Communauté de Communes,
- DE PROCEDER à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la Commission permanente de Délégation de Service Public, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

5. COMMISSIONS THEMATIQUES – ELECTION DES MEMBRES

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU les propositions formulées par les communes,
- APRES appel à candidatures,
- D'ELIRE les membres des commissions thématiques communautaires, conformément à la délibération du conseil communautaire en date du 18/06/2020.

COMMISSION COMMUNICATION, RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES PRESIDEE PAR M ORELLE		
COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	WILLEM Aurélien
	T	WIART Louis-Charles
CHARANTONNAY		
DIEMOZ	T	CHAPUIS Jacqueline
	T	PARRAIN Gilbert
GRENAY	T	FASSINOT Christine
	T	ABADIE Frédéric
HEYRIEUX	T	CHASTAGNARET Martine
	T	GROS Nicole
	S	COUTET Nathalie
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	BONNEFOY Murielle
ROCHE	T	CHARDON Véronique
	T	LARRAS Frédérique
	S	REVELLIN-PIALET Léa
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	BOUQUET Isabelle
	T	COLOMER Juan
	S	CHEMIN Marjorie
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	CHAVANON Didier
	T	ROZIER Julie
VALENCIN	T	DEVAUX Vanessa
	T	HIRTH Ludovic
	S	CHRISTOPHE Virginie

COMMISSION FINANCES PRESIDEE PAR M REY		
COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	QUEMIN André
	T	FIEGEL Lionel
CHARANTONNAY	T	ROUSSET Christian
	T	SOARES DOS SANTOS Fabienne
DIEMOZ	T	MAGNARD Corinne
	T	SAYER Yvan
GRENAY	T	MILITI Vincenzo
	T	JARRIGE Jérôme
HEYRIEUX	T	ANGONIN Daniel
	T	NOWAK Christine
	S	GRATREUX Emmanuelle
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	PORRETTA René
	T	CHANUT Catherine
ROCHE	T	COCHARD BERNARD
	T	VERNAY Aurélie
	S	PONTAL Jérôme
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	GROIX Brigitte
	T	CASTAING Patrick
	S	TERRY Joël
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	CROZ Martine
	T	NABEL Christiane
VALENCIN	T	SOULIER Christophe
	T	DURAND Guy
	S	LAURENT Michel

COMMISSION BATIMENTS EQUIPEMENTS TRAVAUX PRESIDEE PAR M CAUQUIL		
COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	BURY Nicolas
	T	VERNAY Martine
CHARANTONNAY	T	BICHET Fabien
DIEMOZ	T	NEPLE Alain
	T	FEDERICO Eric
GRENAY	T	VERGNAIS Didier
	T	THIMONIER Franck
HEYRIEUX	T	REVEYRAND Michel
	T	MACAIRE Eric
	S	GIRERD POTIN Albert
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	PERIER Joseph
ROCHE	T	Marcel NICOLIER
	T	Pierre SIMIAN
	S	Michel BOUGAREL
SAINT-GEORGES- D'ESPERANCHE	T	MIGUET Gérard
	T	PERROT Frédéric
	S	GROIX Brigitte
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	ARNAUD Walter
	T	RAGE Michel
VALENCIN	T	HIRTH Ludovic
	T	MOTA Daniel
	S	LAURENT Michel

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE PRESIDEE PAR M PORRETTA		
COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	QUEMIN André
	T	HUBER Alain
CHARANTONNAY	T	BAYLE Christian
DIEMOZ	T	MUCCIARELLI Laurence
	T	REY Christian
GRENAY	T	VERGNAIS Didier
	T	ABADIE Frédéric
HEYRIEUX	T	ROSET Patrick
	T	CHASTAGNARET Martine
	S	ANGONIN Daniel
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	MUNARI Jean-Claude
	T	PORRETTA René
ROCHE	T	Véronique CHARDON
	T	Aurélie VERNAY
SAINT-GEORGES- D'ESPERANCHE	T	CASTAING Patrick
	T	TERRY Joël
	S	GUICHARDON Thomas
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	BOUVIER Florence
	T	PIOTELAT Yvonne
VALENCIN	T	BEGOUEN-DEMEAUX Geneviève
	T	CHRISTOPHE Virginie
	S	WEBER Cédric

COMMISSION ECONOMIE PRESIDEE PAR M QUEMIN		
COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	MICOUD Gérard
	T	WILLEM Aurélien
CHARANTONNAY		
	S	ORELLE Pierre-Louis
DIEMOZ	T	SAYER Yvan
	T	DELORME Jacques
GREPAY	T	ABADIE Frédéric
	T	PLOCH Romain
HEYRIEUX	T	ROSET Patrick
	T	CHASTAGNARET Martine
	S	NOWAK Christine
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	FILERE Jean-Marc
ROCHE	T	GUILLARME Bernard
	T	ISSEMANN Nicolas
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	TERRY Joël
	T	VERNAY Valérie
	S	LASSALLE André
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	CHAVANON Didier
	T	BONIN Stephane
VALENCIN	T	WEBER Cédric
	T	CIANFARANI Jean-Louis
	S	ZAMBARDI Nathalie

COMMISSION MOBILITE PRESIDEE PAR M QUEMIN		
COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	WIART Louis-Charles
	T	BURY Nicolas
CHARANTONNAY	T	DARTY Johnny
DIEMOZ	T	SAYER Yvan
	T	DELORME Jacques
GREPAY	T	DESSERTINE Sébastien
	T	JARRIGE Jérôme
HEYRIEUX	T	ROSET Patrick
	T	CLEMENT Bruno
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	PORRETTA René
	T	BRESSON Loup
ROCHE	T	ISSEMANN Nicolas
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	MICHA FRACHON Valérie
	T	VERNAY Valérie
	S	DELAY Chantale
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	CHAVANON Didier
	T	BONIN Stephane
VALENCIN	T	LAURENT Michel
	T	DARTOIS Isabelle
	S	DENIS Gilles

COMMISSION HABITAT PRESIDEE PAR M COCHARD

COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	HUBER Alain
	T	CAMU Thierry
CHARANTONNAY	T	ROUSSET Christian
DIEMOZ	T	NEPLE Alain
	T	MICHON Patrick
GRENNAY	T	ASTRUC Pierre-Charles
	T	BAUDEQUIN Christelle
HEYRIEUX	T	MOREAU Christelle
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	AVELLANEDA Véronique
ROCHE	T	KOWALSKI Sophie
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	MICHA FRACHON Valérie
	T	GUICHARDON Thomas
	S	GEMMITI Maryse
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	COLIN Jean-Paul
	T	CROZ Martine
VALENCIN	T	BEGOUEN-DEMEAUX Geneviève
	T	DARTOIS Isabelle
	S	DALMAS Marie

**COMMISSION ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE
PRESIDEE PAR M CASTAING**

COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	MICOUD Gérard
	T	GASS Julie
CHARANTONNAY	T	PERICHON Philippe
	T	DELAY Monique
DIEMOZ	T	GALLON Philippe
	T	CLAUDEL Pascale
GRENNAY	T	MONTAGNON Bruno
	T	BERCIMUELLE Laurent
HEYRIEUX	T	GENDRIN Valérie
	T	NOWAK Christine
	S	GIRERD POTIN Albert
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	VISCOGLIOSI Béatrice
	T	PORRETTA René
ROCHE	T	BOIS Jean-Paul
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	REUTER Franck
	T	COLOMER Juan
	S	PERROT Frédéric
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	PHILIBERT Nathalie
	T	TRINCAL Marie-Hélène
VALENCIN	T	COURTHIAL Christelle
	T	DEVAUX Vanessa
	S	SERTIER Pierre

COMMISSION GEMAPI, Eau, Assainissement PRESIDEE PAR M JULLIEN		
COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	HUBER Alain
	T	BONNARDEL Laurène
CHARANTONNAY	T	ROUSSET Christian
	S	ORELLE Pierre-Louis
DIEMOZ	T	PARRAIN Gilbert
	T	JULLIEN Bernard
GRENAY	T	MONTAGNON Bruno
	T	BERCIMUELLE Laurent
HEYRIEUX	T	ROSET Patrick
	T	GIRERD POTIN Albert
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	MUNARI Jean-Claude
ROCHE	T	Sophie KOWALSKI
	T	GUILLARME Bernard
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	CASTAING Patrick
	T	PERROT Frédéric
	S	DEVILLERS Claude
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	ARNAUD Walter
	T	CROZ Martine
VALENCIN	T	SERTIER Pierre
	T	CIANFARANI Jean-Louis
	S	DEVAUX Vanessa

COMMISSION PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE PRESIDEE PAR MME MUSTI		
COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	CHEVALLIER Irène
	T	PRACH Marie-Claire
CHARANTONNAY	T	MORIN Sandra
	T	BRETONNIER Pierre
DIEMOZ	T	MUCCIARELLI Laurence
	T	THOMAS Alexandra
	S	NAVARRO Isabelle
GRENAY	T	BAUDEQUIN Christelle
	T	CHENAVIER Christelle
HEYRIEUX	T	GENDRIN Valérie
	T	GROS Nicole
	S	SOLNON Brigitte
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	VERON Aurélie
	T	VENIAT Jean-Louis
	S	BROCHU Sandrine
ROCHE	T	PILLOIX Catherine
	T	BONZI Maria
	S	ANTOUARD Audrey
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	GEMMITI Maryse
	T	BOUQUET Isabelle
	S	MICHA FRACHON Valérie
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	GENIN Mélanie
	T	BIEUVELET Bernadette
VALENCIN	T	JULLIEN Audrey
	T	ZAMBARDI Nathalie
	S	HIRTH Ludovic

COMMISSION SOLIDARITE, LIEN SOCIAL PRESIDEE PAR M ANGONIN			COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE PRESIDEE PAR M PORRETTA		
COMMUNE	T/S	NOM PRENOM	COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	HUBER Alain	BONNEFAMILLE	T	BONNARDEL Laurène
	T	BASCOPI Valérie		T	TOLLY Rose-Ange
CHARANTONNAY	T	REBOURS Michèle	CHARANTONNAY	T	DELAY Monique
	T	DECOODT Caroline		T	BRETONNIER Pierre
DIEMOZ	T	MAGNARD Corinne	DIEMOZ	T	DELORME Jacques
	T	ROZIER Franck		T	CHAPUIS Jacqueline
GRENAY	T	BERCIMUELLE Laurent	GRENAY	T	MILITI Vincenza
	T	LONGEARD Gaëlle		T	CORNET Sophie
HEYRIEUX	T	REVEYRAND Michel	HEYRIEUX	T	GENDRIN Valérie
	T	MOREAU Christelle		T	MACAIRE Eric
				S	COUTET Nathalie
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	GRANJARD Monique	OYTIER-SAINT-OBLAS	T	TASCIOTTI Maryline
ROCHE	T	PILLOIX Catherine	ROCHE	T	GALLEA David
	T	BONZI Maria		T	BOUGAREL Michel
	T	DA SILVA Valérie		S	BOIS Jean-Paul
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	MICHA FRACHON Valérie	SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	DEVILLERS Claude
	T	MONTEIL Agnès		T	COLOMER Juan
	S	COLOMER Juan		S	REUTER Franck
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	MUSCEDERE Sylvie	SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	PIOTELAT Yvonne
	T	COLIN Jean-Paul		T	PAPAZIAN Rénaïd
VALENCIN	T	DALMAS Marie	VALENCIN	T	SOULIER Christophe
	S	HIRTH Ludovic		T	LAMOUCHE Fanny
				S	HIRTH Ludovic

(T : Titulaire ; S : Suppléant)

6. MISSION LOCALE NORD ISERE (MLNI) – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CC CND

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- DE DESIGNER, après appel à candidatures, Véronique CHARDON en qualité de représentant de la CC CND au conseil d'administration de la Mission Locale Nord Isère.

7. INITIATIVE ISERE VALLEE DU RHONE (IIVR) - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CC CND

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- DE DESIGNER, après appel à candidatures, puis sur proposition du Président, André QUEMIN pour représenter la CC CND au sein du conseil d'administration de l'association Initiative Isère Vallée du Rhône.

8. SYNDICAT ISEROIS DES RIVIERES RHONE AVAL (SIRRA) – ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE RIVIERE DES 4 VALLEES DU BAS DAUPHINE (PJ)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- DE VALIDER la composition actualisée du Comité de Rivière des 4 Vallées du Bas Dauphiné, telle que proposée par le SIRRA et présentée,
- DE DESIGNER Patrick CASTAING et Bernard JULLIEN pour représenter la CC CND au sein de ce comité de rivière.

9. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPETENCE PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE - COMMUNE DE VALENCIN - AVENANT N° 3 A LA CONVENTION (PJ)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'APPROUVER l'avenant N°3 à la convention de mise à disposition temporaire de biens « Enfance jeunesse » avec la commune de Valencin, tel que présenté ;
- D'AUTORISER le président à signer tout document se rapportant à cette affaire, et à engager toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

10. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUTAIRES AUX ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES « PEEJ » - CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS « FAMILLES RURALES » ET « CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'HEYRIEUX (PJ)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'APPROUVER les termes des conventions de mise à disposition des locaux communautaires, telles que présentées, à signer avec les associations suivantes :
 - o Association Familles Rurales pour le Pôle Petite Enfance intercommunal situé au 14 rue de Péranche à Saint Georges d'Espéranche ;
 - o Centre Social et Culturel d'Heyrieux pour le Pôle Petite Enfance intercommunal situé au 316 rue du Colombier à HEYRIEUX ;
 - o D'AUTORISER le président à signer lesdites conventions et tout document se rapportant à cette affaire.

11. DOTATION COMMUNAUTAIRE « SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017-2019 » - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE BONNEFAMILLE (PJ)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la délibération du conseil municipal de BONNEFAMILLE en date du 04/11/2019, approuvant l'opération et son plan de financement et sollicitant un fonds de concours de la CC CND dans le cadre de la dotation de soutien communautaire aux investissements communaux,
- VU le dossier de demande de fonds de concours adressé à la CC CND,
- D'ATTRIBUER un fonds de concours à la commune de BONNEFAMILLE, plafonné à 28 000 €, correspondant au montant alloué au titre de l'enveloppe complémentaire, conformément aux crédits inscrits au chapitre 204 du budget primitif 2020,
- DE PRECISER que la présente délibération annule et remplace la délibération communautaire n° 19/115 du 12 décembre 2019,
- D'APPROUVER la convention d'attribution de fonds de concours à signer avec la commune annulant et remplaçant la convention du 3 janvier 2020,
- D'AUTORISER le Président à signer cette convention et tout document afférent à ce dossier.

12. DOTATION COMMUNAUTAIRE « SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017-2019 » - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE ROCHE (PJ)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la délibération du conseil municipal de ROCHE en date du 28/08/2020, approuvant l'opération et son plan de financement et sollicitant un fonds de concours de la CC CND dans le cadre de la dotation de soutien communautaire aux investissements communaux,
- VU le dossier de demande de fonds de concours adressé à la CC CND,
- D'ATTRIBUER un fonds de concours à la commune de ROCHE, plafonné à 15 245.44 €, correspondant au solde du montant alloué au titre de l'enveloppe complémentaire, conformément aux crédits inscrits au chapitre 204 du budget primitif 2020,
- D'APPROUVER la convention d'attribution de fonds de concours à signer avec la commune,
- D'AUTORISER le Président à signer cette convention et tout document afférent à ce dossier.

13. PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – EAJE INTERCOMMUNAL « LA COCCINELLE » SAINT-JUST-CHALEYSSIN - AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **DE DONNER UN AVIS FAVORABLE** à l'augmentation du temps de travail de l'emploi permanent ci-après :
 - o à effet du 1^{er} octobre 2020 :
 - 1 emploi permanent d'auxiliaire de puériculture (EAJE la Coccinelle) : de 27.5 à 28 heures hebdomadaires ;
- **D'APPROUVER** la mise à jour du tableau des emplois correspondante :
 - o SUPPRESSION d'un emploi permanent d'auxiliaire de puériculture (cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture) à temps non complet, soit 27,5 heures hebdomadaires ;
 - o CREATION d'un emploi permanent d'auxiliaire de puériculture (cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture) à temps non complet, soit 28 heures hebdomadaires ;
- **D'AUTORISER** le Président à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document y afférant.

14. PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – CREATION D'UN EMPLOI D'INFIRMIER-E MUTUALISE AVEC LE CIAS CND

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- CONSIDERANT la nécessité de créer un poste d'infirmier-e pour les services petite enfance du territoire ;
- CONSIDERANT l'intérêt de mutualiser ce poste avec le CIAS CND afin d'apporter un soutien à la Direction de la Résidence Autonomie Les Pervenches ;
- DE CREER un emploi permanent à temps complet « d'infirmier-e référent-e petite enfance et personnes âgées » (cadre d'emploi des infirmier-e-s territoriaux en soins généraux), à compter du 1^{er} octobre 2020 ;
- DE DONNER UN AVIS FAVORABLE au projet de mise à disposition individuelle dudit poste entre la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné et son Centre Intercommunal d'Action Sociale, à hauteur de 3 heures hebdomadaires ;
- D'APPROUVER la modification du tableau des emplois correspondante ;
- D'AUTORISER le président à engager toute démarche en ce sens, à signer la convention de mise à disposition individuelle entre la CC CND et le CIAS CND ainsi que tout document se rapportant à cette affaire

15. PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – REMBOURSEMENT AU REEL DES FRAIS DE REPAS OCCASIONNES PAR LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **D'INSTAURER** le remboursement au réel des frais de repas occasionnés par les déplacements professionnels des agents en dehors de leur résidence administrative et de leur résidence familiale, dans la limite du plafond prévu pour le remboursement forfaitaire, fixé par décret ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

16. FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL (FPIC) 2020 (PJ)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU les articles L2336-3 et L 2336-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT),
- Vu la délibération 20/077 du 23 juillet 2020, validant la répartition « dérogatoire libre » du prélèvement FPIC 2020 comme suit :

Répartition du prélèvement FPIC 2020 entre la CC CND et ses communes membres	
Part CC CND	329 269 €
Part Communes membres	128 049 €
Total Prélèvement FPIC 2020	457 318 €

- DE PROCEDER à une répartition du prélèvement FPIC 2020 entre les communes de la manière suivante :

Répartition du prélèvement FPIC 2020 entre les communes (selon critères de répartition de droit commun)	
Bonnefamille	4 492 €
Charantonnay	7 678 €
Diémoz	12 657 €
Grenay	8 100 €
Heyrieux	29 000 €
Oytier-Saint-Oblas	7 799 €
Roche	7 725 €
Saint-Georges-d'Espéranche	19 496 €
Saint-Just-Chaleyssin	18 148 €
Valencin	12 954 €
Total Prélèvement FPIC 2020 part communes membres	128 049 €

17. BUDGET PRINCIPAL 2020 – DECISION MODIFICATIVE N°2

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'ADOPTER la décision modificative n° 2 du Budget principal 2020, qui s'équilibre à 0 € en fonctionnement et à 19 900 € en Investissement, comme récapitulé ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-617-7 : Etudes et recherches	0.00 €	2 070.00 €	0.00 €	0.00 €
D-62875-9 : Aux communes membres du GFP	0.00 €	2 070.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	4 140.00 €	0.00 €	0.00 €
D-739223-0 : Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	0.00 €	2 868.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	2 868.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022-0 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	92 116.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	92 116.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-0 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	8 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	8 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6557-7 : Contributions au titre de la politique de l'habitat	0.00 €	1 908.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657341-3 : Communes membres du GFP	0.00 €	75 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	76 908.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	92 116.00 €	92 116.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-28031-0 : Amortissements des frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 100.00 €
R-28033-0 : Amortissement de frais d'insertion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 200.00 €
D-2313-2015-001-6 : CONSTRUCTION EAJE ST GEORGES	0.00 €	11 700.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2031-2015-001-6 : CONSTRUCTION EAJE ST GEORGES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	11 700.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	11 700.00 €	0.00 €	11 700.00 €
D-2051-0 : Concessions et droits similaires	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-0 : Constructions	48 814.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	48 814.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-27632-9 : Régions	0.00 €	49 014.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	49 014.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	48 814.00 €	68 714.00 €	0.00 €	19 900.00 €
Total Général		19 900.00 €		19 900.00 €

18. SYNDICAT MIXTE SCOT NORD ISERE – PARTICIPATION 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU l'appel à contribution adressé par le SCOT Nord Isère,
- DE VERSER la participation suivante, dont les crédits sont inscrits au budget 2020 :

Bénéficiaire	Montant de la participation 2020 en €	Taux de participation 2020	Pour mémoire Paramètres 2019
SM SCOT Nord Isère	43 482	1.75 €/habitant	24 555 habitants 1.75 €/habitant 42 971 € participation

19. AERODROME DE LYON-BRON – PLAN DE SERVITUDES AERONAUTIQUES (PSA)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU le dossier de modification des servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Lyon Bron, transmis par M le Préfet de l'Isère et réceptionné à la CC CND le 07/08/20 ;
- VU les avis formulés par les 2 communes du territoire incluses dans le périmètre du PSA (Saint-Just-Chaleyssin et Valencin) ;
- D'EMETTRE UN AVIS favorable relatif au projet de plan de servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Lyon Bron.

20. SMND – RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité 2019 du SMND.

21. ASSOCIATIONS D'AIDE A DOMICILE – SUBVENTIONS 2020 (PJ)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la délibération communautaire du 27 mai 2010, fixant les critères d'attribution de subventions aux associations d'aide à domicile exerçant sur le territoire,
- DE FIXER le taux horaire de subvention 2020 à 0,45 €, identique au taux 2019,
- D'AUTORISER le Président à signer les avenants aux conventions,
- D'ATTRIBUER les subventions 2020 comme suit, dans la limite du plafond de 30 124 € :

Structure	communes d'intervention CC CND	Subventions versées 2018	Subventions versées 2019	Subventions 2020
ADMR de Heyrieux	Heyrieux	11 748 €	11 923 €	12 032 €
ADMR de St Georges	St Georges	6 956 €	7 092 €	7 704 €
ADMR de Serpaize	St Just	3 161 €	2 724 €	2 305 €
ADMR Les Nénuphars	Charantonay	1 945 €	1 581 €	1 312 €
SSIAD Nord-Dauphiné	8 communes sauf Roche et Bonnefamille	3 691 €	3 335 €	4 072 €
ADPA Nord-Isère	Roche	594 €	704 €	637 €
	Bonnefamille	25 €	26 €	144 €
TOTAL		28 120 €	27 385 €	28 206 €

22. ASSOCIATION APRESS – SUBVENTION 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- CONSIDERANT l'intérêt de l'intervention de l'APRESS pour les administrés du territoire,
- D'ATTRIBUER une subvention de 8.000 euros à l'APRESS, au titre de l'année 2020, identique à la subvention 2019, conformément aux crédits inscrits au budget 2020.

23. ASSOCIATION « FAMILLES ET AMIS DE L'EHPAD LES COLOMBES » ET ASSOCIATION « CLUB DES PERVENCHES » – SUBVENTIONS 2020

Le conseil communautaire, avec 1 abstention (Patrick ROSET) DECIDE :

- VU la délibération communautaire du 7 mai 2015,
- VU les demandes adressées à la CC CND par les présidents de l'association des « Familles et Amis de l'EHPAD Les Colombes » et de l'association « Club des Pervenches »,
- CONSIDERANT que ces associations répondent aux critères fixés,
- CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Solidarité,
- CONSIDERANT l'intérêt avéré de l'existence de ce type d'associations au sein d'établissements en charge des personnes âgées,
- D'ATTRIBUER une subvention de 400 euros à chacune de ces associations, conformément aux crédits inscrits au budget général 2020.

24. MEDIATHEQUES - CONTRAT TERRITOIRE-LECTURE (CTL) AVEC LA DRAC ET DIAGNOSTIC PROSPECTIF TERRITORIAL LECTURE PUBLIQUE (PJ)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la convention Départementale 2020-2026, relative au Soutien des Réseaux de Bibliothèques entre le CD38 et la CC CND, et conformément à l'avenant n°1 de cette convention qui précise les objectifs de développement et d'amélioration du réseau ;
- CONSIDERANT la nécessité de transiter par un diagnostic du fonctionnement du réseau pour la poursuite du développement et l'amélioration du service des Médiathèques ;
- CONSIDERANT les possibilités de financement par la DRAC et le Département de l'Isère à hauteur de 80% du coût de ce diagnostic ;
- D'APPROUVER la signature d'un Contrat Territoire-Lecture avec la DRAC, tel que présenté,
- D'AUTORISER le lancement d'une étude diagnostic lecture publique, dont le coût maximum estimé est de 30 500 € HT, possiblement subventionnée à hauteur de 80 % par la DRAC et le CD38 ;
- D'AUTORISER le Président à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document y afférant.

Affiché le :

9 octobre 2020

Jusqu'au :

9 novembre 2020

Le Président,
René PORRETTA

